TROISIEME ANNEE. — N° 86. PRIX : 0 fr. 50 SAMEDI 18 OCTOBRE 1930.

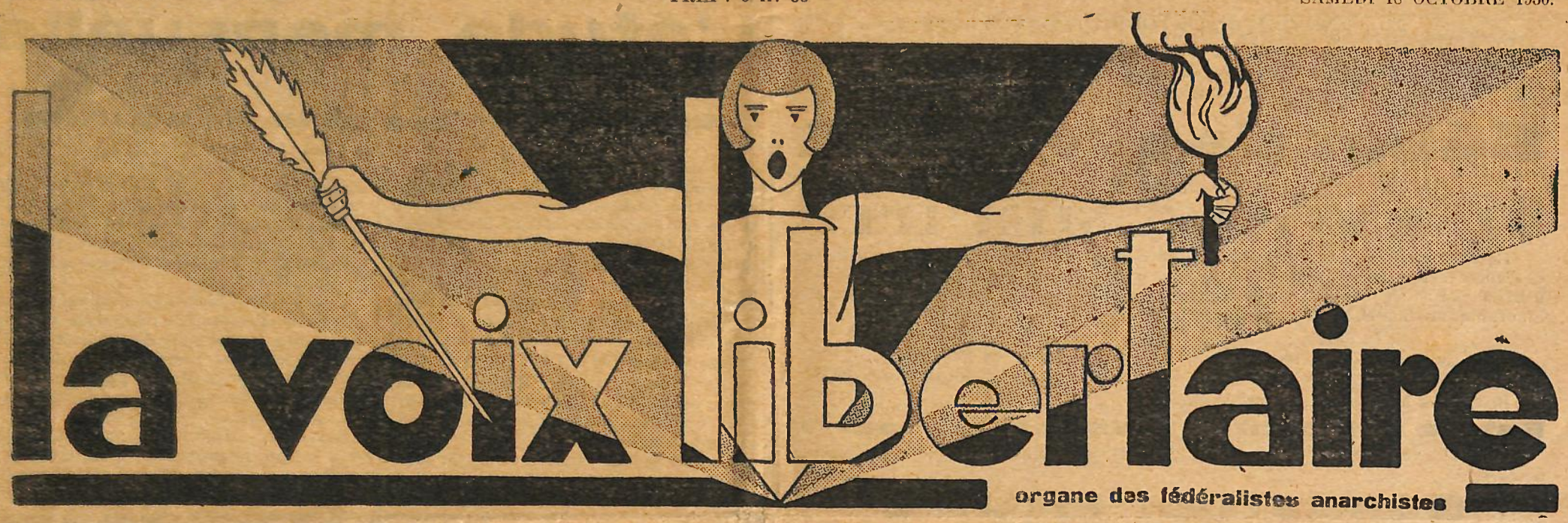

Le véritable anarchiste ne veut ni commander ni obéir. Ennemi de toute autorité, il ne veut pas plus exercer celle-ci que la subir

Administration : L. CHABAUDIE
1, Rue Vigne-de-Fer - Limoges
Chèque postal 10.675

RÉDACTION :
René DARSOUZE
28, Chemin de la Borie - Limoges

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
France.	5,50	11 »	22 »
Etranger.	7,50	15 »	30 »

Psychologie des masses

V

Dernière question, la plus importante peut-être. Même en admettant que les masses seront, un jour, guéries de leurs défauts actuels, qu'elles verront clair, qu'elles deviendront conscientes, etc..., seront-elles capables d'accomplir l'énorme tâche positive, édificatrice et *créatrice* qui leur incombera ? La prétendue *création des masses*, ne serait-elle pas une mauvaise illusion, propre à soutenir des utopies absurdes, mais stérile et dangereuse si l'on a la naïveté de la prendre au sérieux ?

Beaucoup de gens prétendent, en effet, qu'un acte de création ne pourrait être autre qu'individuel. C'est le cerveau de l'individu qui crée, disent-ils. La « masse » n'étant pas un « être au cerveau commun », comment pourrait-on l'imaginer créant ?

Précisons donc ce qu'il faut entendre par la « création des masses ».

Il est à distinguer deux sortes de création humaine, lesquelles diffèrent aussi bien comme actes que comme résultats : il y a la *création individuelle* et la *création collective*. On comprendra dans la première tout acte créateur d'un caractère personnel, et dont le résultat porte, par conséquent, le sceau de l'individualité qui l'a accompli. Exemples : ouvrages littéraires de tel ou tel auteur, œuvres de musique, de peinture, etc..., certaines inventions scientifiques ou techniques, et ainsi de suite. Dans la seconde, il faut classer toute œuvre créatrice accomplie par les efforts (simultanés ou non) de plusieurs individus. Une ville, par exemple, qui représente le résultat d'une activité créatrice de millions d'hommes de plusieurs générations, est une création collective. Certaines œuvres d'art, certaines inventions le sont aussi.

La vie des sociétés humaines dans son ensemble représente, à chaque moment donné, le résutat d'une création collective, car elle est le total ou la synthèse d'une nombre incalculable d'idées, d'énergies, d'initiatives, d'efforts et de réalisations infiniment variés des millions d'individus de multiples générations consécutives.

Il va de soi que le problème de la *création des masses* est justement celui d'une vaste *création sociale*, donc d'une *création collective*. Toutefois, en posant ce problème, nous nous intéressons non pas à l'activité déployée par des millions d'individus au cours *des siècles passés*, mais à *la vaste action sociale simultanée, solidaire et combinée des millions d'hommes vivant et agissant actuellement*. C'est donc l'*activité créatrice collective et simultanée de millions d'individus* qui nous intéresse et que nous désignons ici par le terme *création des masses*. Est-elle possible ? Sous quelle forme pourrait-on l'envisager ?

Certes, le point de départ de toute création humaine est *une idée* qui naît dans un *cerveau individuel* (et dont la source — notons-le en passant — se trouve souvent au fond du cœur, du sentiment). Mais, tandis que, dans le domaine de la création individuelle, *l'idée suffit*, n'ayant plus besoin que d'être exprimée pour achever son œuvre (sous forme d'une publication, d'une œuvre d'art ou d'un acte individuel), dans celui de la création sociale, collective, une idée individuelle est loin de suffire. Elle n'est même que très peu de chose. Plus exactement, elle n'est qu'un des *nombreux éléments composants* dont l'*ensemble seul* compte réellement pour quelque chose, car ce n'est que *cet ensemble* qui assure la bonne exécution, la réalisation effective, l'achèvement fécond de toute œuvre entreprise. Ces éléments absolument indispensables sont les suivants :

1° Il faut que de *nombreuses idées* surgissent de toutes parts chaque fois qu'il s'agit d'une œuvre sociale, d'un intérêt collectif;

2° Il faut que toutes ces idées *s'expriment et circulent en toute liberté, s'entre-croisent, s'entre-choquent, se critiquent et se contrôlent mutuellement, se combinent, se complètent les unes les autres, s'harmonisent*, — bref, qu'elles subissent tout un travail complémentaire en passant par le creuset d'examen, de vérification, d'expérience, etc. ;

3° Il faut qu'à cette occasion — qu'à chaque occasion — se produise, de plus, *la coopération* d'un grand nombre de connaissances, d'intuitions, de suggestions, de sentiments, de capacités, etc. ;

4° Il faut que dans ce croisement d'idées, celles qui s'avèreraient fausses, maladroites, inapplicables, disparaissent, et que les bonnes survivent ; donc, qu'une *sélection d'idées* ait lieu;

5° Il faut, enfin, que les idées bonnes, justes, utiles, se traduisent en *actes*, en *réalisations libres, conscientes, d'un genre créateur*. Cette réalisation créatrice (libre, enthousiaste) des idées émises et trouvées intéressantes, est justement le côté le plus typique de la création collective. Cette dernière est toujours bilatérale : elle comprend l'*idée* et sa *réalisation*, toutes deux libres, créatrices, inspirées par un besoin bien senti et par un élan sincère. Les uns lancent des idées, les autres s'adonnent plutôt à leur application pratique, ce qui dépend surtout du tempérament, des dispositions et des facultés personnelles, etc...

C'est toute cette activité multiforme, tout ce mouvement formidable d'idées et de réalisations pratiques que j'appelle, dans son ensemble, « création sociale » ou « création collective » ou encore « création des masses ». C'est donc, pour moi, une sorte de *synthèse* féconde d'éléments *individuels* et *collectifs*, éléments d'*idée* et d'*action*.

Il va de soi que pour toute cause de petit envergure, ce mouvement se produirait « en miniature », tandis que pour les grands problèmes d'ordre général, il se déploierait en grand. Le fond des choses, l'essence même de la création collective n'en reste pas moins, toujours et partout, la même, qu'il s'agisse de petites ou de grandes causes.

Citons quelques exemples qui illustreront ce qui vient d'être dit.

Certes, il est impossible, à notre époque, d'observer la création des masses sous sa vraie forme, c'est-à-dire, bien développée, sur une grande échelle, absolument libre et vigoureuse, poussant en avant et déployant toutes ses ressources. Mais les quelques épisodes que j'ai vus et vécus, fixèrent définitivement mes idées là-dessus. Je crois utile de les soumettre à l'attention du lecteur.

Le premier épisode auquel j'ai assisté étant, à cette époque, jeune étudiant, fut la construction d'une barricade dans une rue de Saint-Pétersbourg, en 1905. Cinq à six cents personnes, ouvriers et autres, y prirent part. Faute d'expérience, on ne savait pas, au début, comment s'y prendre. Et alors, voici ce qui se produisit. Quelques hommes lancèrent toutes sortes d'idées. Les unes furent immédiatement adoptées et mises à exécution. Cette exécution exigeait, parfois, un certain savoir-faire : il a fallu, par exemple, abattre des poteaux soutenant des fils conducteurs d'un très fort courant électrique — opération délicate et dangereuse. Des hommes se révélèrent alors qui savaient comment il fallait procéder en l'occurrence. Ils l'expliquèrent, ils aidèrent les autres... La masse, poussée par un élan vigoureux, s'y prêta de bonne volonté. En quelques minutes, la barricade fut construite.

Tous les éléments que nous avons énumérés plus haut figurent déjà dans cette « miniature ». Plus intéressant et plus vaste fut, ensuite, le deuxième épisode vécu à Pétrograd, en 1917-1918. Une grande usine employant de 3 à 4.000 ouvriers, était menacée d'un arrêt complet, faute de matières brutes et d'autres éléments indispensables. Une réunion générale des ouvriers de l'usine fut convoquée à l'effet de prendre une décision suprême. Les ouvriers ne voulaient pas fermer l'usine. Ils avaient le ferme désir de sauver la situation, de trouver le nécessaire, de continuer la production. A la réunion, un spectacle triplement curieux et significatif eut lieu. D'une part, l'invitation à une action vigoureuse, et l'exposé de quelques idées générales sur la ligne de conduite à prendre fait par un délégué anarchiste. (Les bolcheviks venaient à peine de s'installer au pouvoir, et le mouvement anarchiste n'était pas encore mis hors la loi). D'autre part, la compréhension parfaite et l'acceptation consciente de cet appel par la masse ouvrière qui manifesta, en cette occurrence, une belle énergie, une activité positive prodigieuse, un savoir-faire remarquable, car elle trouva, séance tenante, des idées pratiques et fécondes, des moyens justes pour arranger les choses, des hommes prêts à s'en charger, — bref, l'élan nécessaire pour emporter un succès définitif. Et enfin, l'intervention du membre du gouvernement, Commissaire du Peuple au Travail, qui, tout en constatant l'impuissance du gouvernement à faire l'indispensable et à assurer le fonctionnement de l'usine, interdit aux ouvriers toute action indépendante, blâma la proposition de l'anarchiste (en le traitant de « désorganisateur »), déclara la décision des autorités de fermer l'usine en en licenciant tout le personnel avec une indemnité de trois mois et, finalement, menaça non seulement le délégué anarchiste de mesures de répression, mais aussi tous les ouvriers de sanctions sévères en cas de non-obéissance. Dans cet épisode, également, tous les éléments en question jouèrent leur rôle respectif : idées lancées, leur discussion, leur adoption, une ébauche de leur réalisation dans un élan collectif. Il y eut, de plus, l'élément contraire, hostile à l'action collective, typique en sa qualité d'étouffeur de cette action : l'intervention de l'autorité, la contrainte gouvernementale. Pour compléter notre récit, ajoutons que cette dernière l'emporta et que les ouvriers durent s'incliner devant la violence. L'usine fut fermée. (Il s'agit de l'usine anc. Nobel. Le délégué anarchiste fut l'auteur de ces lignes. Et le Commissaire du Peuple au Travail, dépêché à l'usine par le gouvernement « ouvrier », fut Alexandre Chliapnikoff).

(*A suivre.*) VOLINE.

L'Encyclopédie Anarchiste

Le 32e fascicule a paru. Il a été envoyé à tous les abonnés qui sont à jour de leurs versements (de la page 1489 à la page 1536).

Et nous mettons en marche le 33e fascicule.

Le 32e comprend les mots suivants : *Médisance* (fin), L. B. — *Méditation*, E. Armand. — *Médium*. — *Mêlée*, Lamarque. *Mélodrame*. — *Mélopée*. — *Mémoire*, E. Delaunay. — *Mémoires*, Ed. Rothen. — *Menchévisme*, Voline. — *Mendier*, A. Lapeyre. — *Mencur*, A. Lapeyre. — *Mensonge*, L. Barbedette. — *Mensonge* (et *Enfants*), E. Delaunay. — *Mentalité*, L. Barbedette et E. Armand. — *Menuisier*, L. Guérineau. — *Mépris*, L. B. — *Mère*, Madeleine Vernet. — *Mercanti*. — *Mercenaire*, Lamarque. — Méridien, *Charles* Alexandre. — *Mériter*. — *Mesure*, Goujon et E. Delaunay. — *Métallurgie*, A. Guigui. — *Métamorphose*, Ixigrec. — *Métaphysique*, Ixigrec, Lacaze-Duthiers et Soubeyran. — *Métapolitique*, René Valfort. — *Métapsychie*, etc.

Les mots traités dans ce fascicule et le nom des collaborateurs qui ont rédigé les articles suffisent à souligner l'intérêt de documentation que présente ce fascicule.

Nous y reviendrons.

Qu'il nous suffise, pour le moment, de dire, une fois de plus, que si le lecteur ne rencontre pas dans l'*E. A.* tout ce que le chercheur trouve dans d'autres encyclopédies, il y rencontre ce qu'il ne trouvera nulle part ailleurs.

Sébastien FAURE.

Chèque postal : Paris 733 C/C.

LE VENDREDI 17 OCTOBRE 1930, à 20 h. 30
dans la grande salle de la
Maison des Syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles
Métro : « Combat » et « Lancry »

Sébastien FAURE

traitera publiquement et contradictoirement ce sujet :

"LA FOI SE MEURT"

Ce n'est pas seulement la Foi religieuse qui se meurt, mais encore toutes les croyances erronnées qui, dans le passé, ont engendré et, de nos jours encore, tendent à perpétuer l'asservissement politique, économique et moral de la multitude ignorante, crédule et lâche :

Culte de la *Patrie* ;
Culte du *Parlementarisme* ;
Culte de la *Propriété* ;
Culte de l'*Etat* ;
Culte de la *Famille* ;
Culte de la *Morale officielle* ;

Bref, tous les cultes f...outent le camp.

Est-ce un bien ? - Est-ce un mal ?

Tel est le vaste problème — plus que jamais d'actualité — que développera notre ami

Sébastien FAURE

Nous faisons appel aux contradicteurs : défenseurs de la Religion, de la Patrie, de la Propriété, de l'Etat, etc...

Les Groupes organisateurs.

Participation aux frais : Trois francs

NOTA. — Tous les bénéfices de cette conférence seront attribués à « *l'Encyclopédie Anarchiste* », ouvrage en cours de publication.

L'étude mensuelle

Les anarchistes et la Révolution

Vraiment, cette question ne semble pas intéresser beaucoup de camarades. Un seul a cru devoir dire son mot. C'est maigre. Faut-il croire, par là, que cette question n'a pas d'importance ? Ou que la plupart des amis pensent qu'il est superflu de la discuter à nouveau ? Et pourtant, comme elle est bien confuse l'attitude des anarchistes à l'égard d'un mouvement insurrectionnel !

Faut-il croire, comme certains camarades, que la révolte populaire ne saurait nous intéresser parce que devant profiter inévitablement à une poignée d'intrigants ? Et partant sourire et laisser faire ceux qui s'efforcent de dresser le peuple contre ceux qui vivent grassement de sa peine ?

Faut-il croire, comme des camarades qui assistaient au congrès de Paris, que, *ne sachant où un mouvement insurrectionnel s'arrêtera, les anarchistes se doivent d'y participer ?*

S'il est aisé de critiquer le désintéressement de la foule; si l'on peut épiloguer très longtemps sur la psychologie très changeante de la masse; s'il est permis à tout individu de dire que le mouvement de colère populaire n'aura pas de suites sérieuses, est-il bien raisonnable de vouloir, *à l'avance*, prévoir les résultats des efforts de personnes qui agiront d'une manière et dans des circonstances que nous ne connaissons pas ? Dans ce domaine, il semble à peu près certain que la prudence est de rigueur.

De même qu'il me semble assez hasardeux de prétendre que tout mouvement dirigé contre l'autorité doit avoir l'appui des libertaires.

Cela fait très bien, évidemment, de proclamer qu'adversaires résolus de tout ce qui limite la volonté des individus, les anarchistes sont prêts à aider ceux qui veulent abattre ceux qui oppressent, tous ceux qui tentent de détruire les gouvernements, mais...

De grâce, raisonnons, car c'est, si je ne m'abuse, le propre de l'anarchiste de raisonner. Il serait quand même assez drôle que tout en ignorant ce que peut produire une aventure, les libertaires s'engagent *à l'avance* à y participer alors que des précédents historiques sont là pour nous inciter à la prudence, vu qu'il est très possible que nous risquions beaucoup puisque, en l'occurrence, nous risquons notre vie alors que nous pouvons prévoir récolter que très peu !

La question est d'importance et il ne me semble pas superflu que les libertaires disent, une fois de plus, à l'adresse de ceux qui peuvent leur demander appui, dans quelles circonstances et quelles conditions il est possible de compter sur eux.

Qu'en pensent les Lecoin, Sébastien Faure, Loréal, Lemeillour, Bastien, Bailly, etc. ?

LEHAVREY.

Pour faire réfléchir

S'il est vrai que savoir c'est pouvoir, hasard, destin, résultent en définitive de notre ignorance seulement; ni l'un, ni l'autre n'existeraient, pour qui connaîtrait les lois de tous les phénomènes. Dans la mesure où nos recherches progressent, leur domaine diminue; grâce aux découvertes des physiciens, des chimistes, des médecins, chaque jour d'antiques fatalités sont vaincues.

Converser avec un ami, quand nous séparent des centaines de kilomètres, en quelques heures voler de Londres à Paris, préserver du tétanos ou de la typhoïde furent longtemps des impossibilités. Quitter la terre pour la lune, produire la vie, modifier sérieusement les phénomènes atmosphériques restent encore de l'irréalisé; pourtant, déjà il est à prévoir que ce seront choses faisables pour nos successeurs. Pas de fatalités irréductibles, si, dépassant le cadre des existences individuelles, nous considérons l'œuvre collective d'une humanité qui dure indéfiniment.

Même dans ce canton par excellence de l'imprévisible, que l'on appelle jeux de hasard et cas fortuits, des lois rigoureuses commandent; la probabilité mathématique le démontre. D'où la possibilité, pour le calculateur habile, d'établir d'avance, au moins de façon approchante, le bilan des pertes et des gains. Notre chance sera de $\frac{1}{2}$ au jeu de pile ou face; elle sera bien moindre dans d'autres jeux.

Et, si nos calculs portent sur des chiffres suffisamment élevés, la vérification expérimentale de la probabilité théorique apparaîtra concluante. Ils la confirment absolument, les résultats enregistrés dans les maisons de jeu, à Monaco en particulier. Par des procédés de même ordre et grâce à des statistiques établies avec soin, les compagnies d'assurance prévoient le nombre approximatif de décès, d'accidents, etc., pour une période et un nombre donné d'habitants. Courses, loteries, spéculations financières obéissent à un déterminisme que l'on a parfaitement mis en lumière.

L. BARBEDETTE.

POUR L'ENTRAIDE

Dans l'âpreté de la lutte contre l'autorité sous toutes ses formes que mènent tous les militants révolutionnaires, il en est qui, malheureusement, tombent victimes et sont incarcérés un temps plus ou moins long.

Il faut donc songer à les soutenir eux et leurs familles.

Sans tarder envoyez votre obole à Charbonneau L. Chèque postal 653-87. Paris, 22, rue des Roses, 18e arr., ou les remettre au bureau du S. U. B.

La puissance des ténèbres

Glorieux d'avoir un tantinet arrêté la venue de l'infâme, le libre-penseur s'est contenté de s'endormir sur ses chétifs lauriers tout en méditant sur les profits de son infime victoire.

Repoussé, l'apparent vaincu s'est contenté de stagner tout en conservant occultement les positions acquises : il s'est terré et s'est mis à creuser la sape qui lui permettra de miner la factice assurance tant vanté par son ennemi.

Erreur du premier !

Tactique du second !

Que nous le voulions ou non, les religions sont plus fortes que jamais, parce que l'homme n'a pas su prendre position contre l'insultante et idiote prétention des constructeurs de paradis.

Système de psychologie mineure exercé par la prêtraille, l'exercice d'abrutissement progressif opéré près des cerveaux dès la plus tendre enfance, a repris sa marche d'antan avec plus d'accélération encore.

Pour ne pas embrouiller les choses et pénétrer les esprits les plus paresseux et les plus lourds, présentons l'image la plus claire et la plus simple, laquelle suffira à intéresser la raison engourdie :

— De tous les côtés, les patronages *religieux ont repris leur essor afin d'accaparer l'enfant, l'adolescent et l'adulte* : qui n'a point vu cette nouvelle croisade menée contre la pensée libre et autonome, est atteint d'entière cécité.

Notre Etat qui fut pendant un bon nombre d'années « voltairien », a compris qu'il serait néfaste, pour sa sécurité, de conserver une telle attitude : Pour accorder le plus gros avantage possible à la mainmise sur le droit individuel, il a relié — officieusement parlant — connaissance avec l'Eglise qui sut si bien lui être profitable dans les moments où sa faiblesse était — pour lui — par trop probante.

La fusion entre le religieux et le civique s'opérant chaque jour davantage, le danger se fait de plus en plus marquant pour ceux qui osent se situer par delà la laïcité et la religiosité.

Si la plupart des humains sont trop peureux et trop lâches pour chercher à vivre la vie pleine et entière : Vie qui ne demande ni le secours d'un *Eternel* — qui n'est en somme qu'une sarabande de fantômes, ni au *Temporel* — ce pouvoir qui représente si bien la tyrannie des devoirs imposés —, pourquoi, pourquoi l' « homme révélé », c'est-à-dire l'areligieux et l'anormal, ne tenterait-il point de s'évader de ce lieu où les ténèbres se montrent de plus en plus puissantes.

Puissent les femmes et les hommes qui se targuent fièrement d'être anarchistes, comprendre qu'il n'est point suffisant de se munir seulement d'une étiquette pour avoir droit au titre d'individu libre et indépendant, mais qu'il est indispensable, pour devenir l'ultime libéré (dans le domaine de la vie intérieure), d'être intelligemment et courageusement logique.

A. BAILLY.

INTERNATIONALE DES RESISTANTS A LA GUERRE

Section France Sud-Est, Lyon le 12 octobre

Manifeste contre la conscription et la préparation militaire de la jeunesse

Tous les gouvernements reconnaissent aujourd'hui officiellement le droit des peuples à la paix. Par le Pacte de Paris ils ont désavoué la guerre comme instrument de politique nationale.

Néanmoins, les préparatifs de guerre continuent partout. Il y a en particulier un contraste flagrant entre les déclarations des gouvernements en faveur de la paix et le fait qu'ils maintiennent et développent la préparation militaire de la jeunesse.

Cette préparation revêt deux formes. Dans plusieurs pays, elle est imposé par la loi; ailleurs, bien que soi-disant volontaire, elle est en pratique imposée dans une large mesure par la contrainte économique ou morale. De plus, tous les gouvernements s'arrogent le droit souverain d'exiger de tous leurs citoyens, hommes ou femmes, le service de guerre.

Nous affirmons que le temps est venu où quiconque veut réellement la paix doit exiger l'abolition de la préparation militaire et dénier aux gouvernements le droit d'imposer la conscription. Par la conscription, en effet, l'individu est entièrement soumis aux autorités militaires: c'est une forme d'esclavage. Le fait que cet esclavage est généralement accepté prouve combien ses effets sont débilitants.

La préparation militaire, c'est l'exercice du corps et de l'esprit dans la technique du meurtre; c'est l'éducation pour la guerre; elle perpétue la mentalité belliqueuse de génération en génération; elle empêche le développement de l'esprit de paix. Les adultes commettent un grand crime envers l'avenir lorsque dans les écoles ou les universités, dans les organisations officielles ou privées, souvent sous le prétexte d'instruction physique, ils instruisent la jeunesse dans la pratique de la guerre.

Les Traités de Paix ont imposé aux vaincus la suppression de l'instruction militaire de la jeunesse et l'abolition de la conscription. Que les peuples eux-mêmes prennent enfin dans le monde entier l'initiative de s'en purifier.

Si les gouvernements ne savent pas mesurer l'intensité de la révolte contre la guerre, il faut qu'ils s'attendent à la résistance de tous ceux pour qui le dévouement à l'humanité et l'obéissance à leur conscience constituent la loi la plus haute.

Que les peuples de tous les pays réclament :

L'ABOLITION DE LA PREPARATION MILITAIRE !
L'ABOLITION DU SERVICE MILITAIRE !
L'EDUCATION POUR LA PAIX ET POUR L'HUMANITE !

Ce manifeste a été rédigé par le « **Joint Peace Council** », un comité consultatif auquel sont affiliées les suivantes organisations internationales de la paix : Le Friend's International Service Council (Londres), Le Bureau International Antimilitariste (La Haye), la Guilde Internationale des Coopératives (Londres), La Réconciliation (Vienne), l'Union des Pasteurs Antimilitaristes (Ammerstol), le de la Société des Amis (Londres), l'Internationale des Résistants à la Guerre (Enfield), et la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (Genève). Il a été signé par des milliers de personnalités et organisations de toute opinions les plus proéminentes dans le mouvement pacifiste du monde entier ; il va être publié simultanément par des centaines de journaux en ce 1er octobre 1930 et marque l'ouverture d'une campagne mondiale pour l'abolition de la conscription.

L'adresse du secrétariat du Joint Pence Council est : Vienne VII. Doblergasse 2-26, Autriche.

Celle du secrétariat de l'Organisation française : M. L. Plaze, 4, rue Constantine, Lyon, Rhône, France.

Le VENDREDI 24 OCTOBRE, à 20 h. 30
au Théâtre de Belleville
46, rue de Belleville
(Métro : Belleville. — Tramways : 5 et 26. Autobus : B. F., N. et B. N.)

CONFERENCE
PUBLIQUE ET CONTRADICTOIRE
de
Sébastien FAURE

Sujet traité :

« JE NE CROIS PLUS EN DIEU et JE COMBATS TOUTES LES RELIGIONS »

Sont invités à la contradiction : les prêtres, les pasteurs, les rabbins, ainsi que les adeptes de toutes les religions. A tous, nous assurons la liberté de parole.

Les Groupes organisateurs.

Participation aux frais : trois francs (au profit de l'*Encyclopédie Anarchiste*).

18.10.30

La fonction de la Coopération dans la Société en voie d'organisation

*
* *

Les relations qui se nouent entre les hommes sont de deux genres, économiques ou civiques.

Les premières, à caractère professionnel, ont pour objet les besoins de la vie matérielle. Elles déterminent l'interdépendance des individus envisagés comme agents de la production, une solidarité organique des travailleurs dont l'emploi et le rang dans l'atelier social ne doivent être motivés par nulle autre considération que celle du but à atteindre. D'après la similitude de leurs métiers, des fonctions qui leur sont assignées, ils se groupent en syndicats, unions, confédérations, veillant à leurs intérêts aujourd'hui; centres d'études, de perfectionnement technique, de distribution de la main-d'œuvre, etc., dans l'avenir. Ligues de défense encore, car la collectivité productrice peut toujours avoir à résister aux exigences de la collectivité civique formée des mêmes éléments mais animée d'autres passions, cela surtout si cette dernière est organisée politiquement sous une forme autoritaire, ainsi que nous en avons le spectacle. Les syndicats actuels remplissent dès à présent ces deux rôles, d'éducation et de défense.

Les secondes concernent l'orgaaisation de la vie civique. Elles donnent naissance à des groupements d'individus obéissant à l'instinct de sociabilité, à la sympathie, groupements fondés sur la similitude des facultés intellectuelles, des sentiments esthétiques, moraux, etc., tous concourant à l'enrichissement de la vie spirituelle, mais tous consommateurs de biens matériels.

Rapprocher syndicats et associations relevant de ces deux disciplines essentielles à la vie en société, harmoniser leurs intérêts, telle est l'œuvre dont l'accomplissement est impliqué par le mot coopération. Toute société portant ce nom, qui ne met pas en présence producteurs syndiqués et consommateurs associés, n'est pas à proprement parler une coopérative achevée. Les groupements agricoles, par exemple sont, pour la plupart, des syndicats d'intérêts, ainsi que l'indique d'ailleurs le titre qu'ils adoptent le plus souvent. La coopération de consommation met au contraire en rapport et unit sous un régime contractuel, d'une façon confuse, sans doute, mais effective des sociétaires-consommateurs et un personnel producteur nombreux, ouvriers, employés, comptables; elle répond à la définition. Mais la confusion qui demeure est pour elle un danger. Pour y échapper, il convient d'élaborer un statut stipulant l'autonomie des parties contractantes, les unes fournissant la main-d'œuvre (travail en commandite) et la capacité technique; les autres le capital mobilier et immobilier qui, en dernière analyse, n'a d'autre source que des réserves ménagées sur la consommation.

La conception fédérative que nous venons d'exposer sommairement, peut être regardée comme le schéma d'une structure sociale dans laquelle l'intermédiaire capitaliste n'aurait plus de place. Tous les éléments en sont préexistants.

La conclusion, l'enregistrement, la mise en action, le contrôle des accords entre les organes de la vie économique et ceux de la vie civique, telle est la fonction particulière de la coopération dans cet ensemble. Ceux qui seraient intéressés à la réalisation d'un tel programme sont-ils en assez grand nombre pour constituer une imposante majorité ? La réponse n'est pas douteuse. Les bénéficiaires du régime actuel sont en nombre infime en comparaison de ceux qui en souffrent déjà ou qui sont exposés à en souffrir. Car, à ceux qui n'ont pas leur compte, il faut joindre quiconque n'a que la jouissance précaire de quelques avantages et se sent menacé par la puissance croissante des potentats de la finance, artisans, détaillants... On peut même s'étonner que la Coopération prétende les évincer *plutôt que les absorber*. Ce qui empêche ces multitudes anxieuses de l'avenir de s'enthousiasmer pour une société nouvelle, c'est qu'habituées à n'agir que par personnes interposées, sans confiance en elles-mêmes, elles se sentent incapables d'assurer son fonctionnement. Si, pour ne mettre en cause que la Coopération, les 70.000 sociétaires de l'U. D. C. avaient une connaissance suffisante du mécanisme économique de la répartition pour servir de guides à la masse et exercer un contrôle, si la dixième partie d'entre eux s'était rendu apte à en diriger le jeu, le problème d'une transformation sociale prendrait un autre aspect.

La coopération, pour tous ceux qui y participent, sociétaires et personnel, doit être un centre d'instruction mutuelle, d'enseignement administratif et technique.

Dans son essence, ainsi que le proclament, d'ailleurs, les résalutions de ses congrès, la Coopération est bien au service d'un idéal de transformation sociale, et dès à présent engagée dans la lutte de classes. Pourtant elle se dit neutre. Y a-t-il contradiction ? Non. Cette neutralité signifie seulement qu'elle entend demeurer indépendante des partis politiques. Et, pour donner à cette affirmation toute sa portée, il convient de faire abstraction des circonstances dans lesquelles elle a été émise et réitérée. Elle signifie que, pour réaliser ses fins, la Coopération ne comptera que sur ses seules forces. C'est cette prétention à l'autonomie qu'exprimait le manifeste des Pionniers de Rochdale : « Sitôt que possible, la société procédera à l'organisation de la production, de la distribution et de l'éducation, dans son sein et **par ses propres moyens,** ou en d'autres termes se constituera en **colonie autonome** où tous les intérêts seront solidarisés... » L'expérience a montré que, dans l'état actuel de la société, la création de semblables colonies était utopique. Reste la tendance à l'autonomie qui doit et peut inspirer l'action coopérative.

Mais Coopération n'est qu'un nom, un concept. La réalité ce sont les coopérateurs. C'est en leur personne que doit se manifester la volonté d'auto-détermination. C'est sur la culture et le développement de leur personnalité que doit porter l'effort d'éducation. C'est là le troisième objectif de la coopération.

(A suivre.) G. Goujon.

Parmi les pensers éclos...

FERNANDO GUALTIERI

le barde de combat anarchiste de l'Argentine

VERSOS DE AMOR Y DE COMBATE, par F. Gualtieri, un volume de poésies, illustré. Administracion : « *La Palestra* » Independencia, 3537, à Buenos-Aires.

(En langue espagnole, publié en 1929).

Pour donner une analyse exacte de ce volume il faudrait pouvoir le lire consciencieusement et seul un camarade connaissant la langue espagnole pourrait le faire; quoique ne connaissant que très imparfaitement cette langue j'ai essayé de lire et de comprendre ce livre.

Comme son titre l'indique, ce petit volume se compose de deux parties : « *Vers d'Amour* et *de Combat* », ce qui signifie que c'est une forme de la Vie sous deux faces, c'est-à-dire des poèmes d'amour voluptueux mélangé à des clameurs de révolte violente, trait curieux de l'auteur.

De l'idée générale qui s'en dégage il ressort que notre camarade auteur ne rêve que plaies et bosses, combats dans la rue, fusillades, bombes, etc.

Il est évident que par nos protestations journalières susceptibles de provoquer certains événements révolutionnaires dans lesquels nous pouvons être amenés à prendre une place, mais, tout de même, il ne faut pas bluffer à l'instar de nos communistes moscovites et faire du révolutionnarisme à outrance, à jet continu, ni adorer *le Culte du Messie-Révolution*, non, les anarchistes (je veux dire les anti-autoritaires de toutes tendances) ont d'autres besognes d'éducation, d'entente solide et durable, à exercer — (pour préparer justement les individus aptes à s'adapter aux éléments libertaires de transformation sociale par l'évolution d'abord, la révolution sociale ensuite si elle est absolument indispensable quand l'humanité en voie de rénovation en sera arrivée à ce dernier stade) — que de prôner inconsidérément *le Miracle du Grand Soir* et autres balivernes simili-révolutionnaires quelque peu semblables aux fantaisies commercialo-catholiques de Lourdes ou de Sainte-Thérèse de Lisieux; non, nous avons mieux à faire.

L'ensemble de ce volume est enfin d'inspiration communiste-anarchiste révolutionnaire et l'auteur se dit partisan d'une transformation violente de la société. Et Fernando Gualtieri se qualifie modestement du titre de *Barde Révolutionnaire*, et de ce fait chante la violence anarchiste et exprime le mécontentement des parias, du travailleur souverain !

*Fernando Gualtieri s'*imagine naïvement que le peuple attend les anarchistes pour le libérer ! Quelle illusion !...

Non, camarade, n'accordons pas trop de confiance au peuple de nos jours car nous irions certainement au devant de nombreux déboires, car le peuple est généralement impulsif en bien comme en mal et plus souvent en mal, c'est-à-dire qu'il ne raisonne pas, qu'il ne réfléchit pas, qu'il n'étudie pas et qu'il ne cherche qu'à imiter les bourgeois capitalistes, ses ennemis irréductibles, et ceci en majeure partie. Et quand la chasse à l'anarchiste est organisée quelque part, il n'est jamais le dernier à attaquer et poursuivre les réfractaires à l'ordre social autoritaire !...

Certes, le peuple est capable de grandes actions, parfois, l'Histoire est là pour le prouver, mais à côté de cela, que de bassesses, de vilenies, d'esprit mercantile, de lâchetés et de crimes sont à son actif...

Pour avoir quelque espérance dans le peuple, attendons qu'il soit éduqué au point de vue social, qu'il devienne conscient, ensuite nous verrons; mais nous avons le temps d'attendre cette bienheureuse éventualité car les temps ne semblent pas encore très proches...

Ceci dit, je reconnais volontiers qu'il y a de belles pages dans « *Versos d'Amor y de Combate* », notamment « *La Mission du Journaliste* », magnifique de pensée. Et n'oublions pas, non plus, que cet ouvrage a demandé des années de labeur, de méditation à son auteur : il faut lui en tenir compte.

Henri Zisly.

PETITE CORRESPONDANCE

Dupré (Saint-Hilaire). — Bien reçu chèque, merci. Nous faisons le nécessaire pour les brochures. — Ay Jean, chez Monthion, 3, rue Petite-de-la-Monnaie, Perpignan.

L. Radix (Amiens). — Nous comptons sur règlement situation.

Douceur française

Tout dernièrement, l'aviation française accomplissait un exploit, non pas au service du rapprochement des peuples, comme les huiles et autres fabricants d'engins de meurtres le disent, mais simplement que l'escadrille du sieur Pelletier d'Oisy a bombardé des Marocains. Par un temps splendide, ces hommes (?) courageux (?) firent tomber quelques tonnes d'explosifs sur des rassemblements qui se dispersèrent immédiatement, nous dit le communiqué.

Inutile de s'étendre sur tout le courage (?) qu'il a fallu à ces héros (?) pour accomplir ce geste bien français de haute civilisation.

Si, après cela, les Marocains n'ont pas compris combien la France les aime, c'est qu'ils ont la tête dure et l'estomac délicat, car cette tombée de plusieurs tonnes d'explosifs doit pouvoir se digérer facilement, à moins d'être sauvage comme des Marocains.

Cette action d'éclat doit être l'exécution du discours du pître Briand, sur la Paix et le désarmement, lorsqu'il dit que sont d'ignobles criminels ceux qui mettent des germes de haine dans le cerveau des petits et qu'il faut leur arracher le poison des mains.

Chers camarades, vous n'avez qu'à prendre l'Histoire de France dans la gibecière d'un enfant et vous aurez la clef du mystère : le poison et les germes de haine.

La vérité authentique, c'est que les spadassins volants qui ont été porter la douleur et la mort, auront droit, comme ceux qui les commandent, aux honneurs et aux sinécures.

Le meurtre et la haine glorifiés, récompensés.

La prison ou le bagne à celui ou à ceux qui agissent pour hâter véritablement la fraternité des hommes.

M. Langlois.

Notre souscription

Depuis cinq semaines, nous avons ouvert, dans les colonnes de la « Voix Libertaire », une souscription ayant pour objet de créer à notre journal une réserve de fonds permettant à notre administration une sécurité financière lui assurant la possibilité d'attendre les règlements des dépositaires et de pouvoir continuer, sans déficit, la parution de notre hebdomadaire.

Cet appel est adressé à tous les camarades s'intéressant au développement de la Synthèse anarchiste, œuvre vivante qui doit continuer à donner d'excellents résultats pour la propagande et pour la camaraderie anarchiste.

Nous avons reçu à ce jour, la somme de 832 fr. 50. Cette somme est insuffisante. Nous voudrions pouvoir trouver les 4.000 francs que nous possédions pour le lancement. Il faut dire que cet avoir n'avait été recueilli qu'après plusieurs demandes faites dans la « Voix Libertaire » mensuelle, mais le nombre de nos lecteurs et de nos abonnés était, à cette époque, bien inférieur à celui que nous avons maintenant.

Aussi nous espérons recevoir dans le courant d'octobre la somme que nous avons demandée à nos amis.

Que les camarades qui n'ont pu jusqu'à ce jour envoyer leur obole n'oublient pas la **Voix Libertaire.**

*
* *

Nous avons reçu :

Burgat (Le Havre) 5 fr. 20, Michel Ferdinand (Béthune) 3 fr., Mille Martin (Roubaix) 2 fr., Audo (Dunkerque), liste n° 5, 20 fr., Dupré (Saint-Hilaire-Saint-Florent), 10 fr.

De Saint-Junien : Milou 2 fr. 50, X... 5 fr., Treillard 5 fr., un lecteur 2 fr., Emile 5 fr., Burbaud 5 fr., vente à l'ancien prix (Raoul) 8 fr., vente à l'ancien prix (Junien) 8 fr., Milou 3 fr., Corcelle 10 fr.

De Limoges : Henri 10 fr., C. Mausset 1 francs, un vieux typo 10 fr., D. Nouvel 20 fr., groupe libertaire 50 fr., H. G. 10 fr., Lucien 10 fr.

Total	214 »
Listes précédentes.....	618 50
A ce jour.....	832 50

Situation financière de la V. L.

MOIS DE SEPTEMBRE

En caisse au 10 septembre.....	22 50
Recettes :	
Règlements	1.612 »
Abonnements et réabonnements..	522 »
Total	2.156 20
Dépenses :	
Frais d'impression	2.206 »
Expéditions et correspondances....	301 25
Total	2.507 25
BALANCE DU MOIS	
Dépenses	2.507 25
Recettes	2.156 20
Excédent de dépenses.....	351 05

*
* *

Les camarades remarqueront que le déficit provient de ce que nous ne faisons pas figurer la souscription en recettes comme par le passé.

Pour prendre note

Les groupements et individualités sont avisés que l'*Entraide* donnera une belle fête *au profit des emprisonnés*, dans la première quinzaine de décembre. Les détails seront communiqués ultérieurement.

LA MUSE ROUGE

Groupe des chansonniers révolutionnaires

La Muse Rouge rappelle à toutes les organisations d'avant-garde de Paris, banlieue ou province qu'elle est à leur disposition pour la participation totale ou partielle de leurs fêtes.

Elle convie les camarades désireux d'entendre de bonnes chansons à ses goguettes qui ont lieu au siège, le premier dimanche (matinée et soirée) et le troisième dimanche (soirée seulement) de chaque mois.

La Muse Rouge invite les camarades à puiser dans le stock de sa librairie et dans la revue qu'elle édite les chansons de propagande révolutionnaire.

C.G.T.S.R.

Aux souscripteurs du livre « Les Syndicats ouvriers et la Révolution sociale »

Le livre de notre camarade Pierre BESNARD vient de paraitre avec quelques jours de retard.

La C.G.T.S.R. et l'auteur s'excusent de ce retard qui est imputable à un accident survenu au cours du tirage.

Nous sommes en possession **de deux cents exemplaires** environ, le reste va nous être livré **incessamment** par l'imprimeur que nous avons prié de faire diligence.

Que nos camarades souscripteurs nous fassent encore crédit de quelques jours. Ils recevront sous peu leur volume, au fur et à mesure des livraisons et des expéditions.

Ces dernières étant faites par nos soins, en dehors de nos heures de travail, ne pourront être complètement effectuées avant une **dizaine de jours.**

Les souscripteurs parisiens pourront retirer leurs volumes à partir du **lundi 19 octobre** 1930, à la vieille Fédération du Bâtiment, 33, rue de la Grange-aux-Belles, de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures, tous les jours, sauf le dimanche.

La C. A. et l'auteur tiennent à remercier chaleureusement tous les camarades qui ont permis, en moins de 4 mois, de faire éditer cet ouvrage que tous les militants voudront posséder. Ils adressent les mêmes remerciements aux journaux qui ont aidé au lancement.

Nous rappelons que le prix du livre est de 15 francs à la vieille fédération du bâtiment, 16 francs franco pour la France et 17 fr. pour l'étranger. Utiliser pour les commandes le C/C Paris 1441-43, E. JUHEL, 2 bis, Impasse Marcè, Paris (11e).

La C. A. de la C.G.T.S.R.
Pierre BESNARD.

La Vie Régionale

BORDEAUX

CHEZ LES COIFFEURS
DE L'HONNETETE, S'IL VOUS PLAIT

Dans le journal des coiffeurs confédérés d'août 1930, n° 65, un rédacteur anonyme (cela prouve sa franchise) fait le compte rendu d'une réunion qui eut lieu dans notre ville, le 7 août, où le délégué « Petit » exposa, devant quelques camarades venus pour l'écouter, confédérés, unitaires, autonomes, les grandes lignes de revendications de sa fédération, et je ne fus pas surpris de voir le dit délégué prendre à son compte tout le programme des autonomes élaboré au congrès de Paris, en 1926.

Ah! certes, je n'irai pas lui chercher des poux sur la tête pour nous avoir pris notre cahier de revendications. Mails là où je proteste de toutes mes forces, c'est lorsque le rédacteur écrit : « Qu'un contradicteur autonome vint avec véhémence attaquer le contrat du syndicat confédéré ». A mon tour, je pose la question... Autrefois, lorsque les ouvriers réclamaient une augmentation de salaire, le secrétaire organisait une réunion des salonniers, des coiffeurs de dames (section technique) et, ensuite, toute la corporation et, après explication, le conseil syndical adressait son cahier de revendications aux patrons.

Aujourd'hui, en l'an de grâce 1930, **cela ne se passe pas ainsi, ce sont les patrons qui nous adressent les revendications, pour les ouvriers de la coiffure; autre temps, autres mœurs, comme dit le proverbe.** Et je gage que le pisse-copie trouvera cela tout naturel. Maintenant, en continuant la lecture de cet organe, je me demande où il a vu que, dans la controverse que je fis contre son délégué, que j'avais répété, au sujet des assurances sociales, les articles de « L'Ami du Peuple » et de « L'Humanité ». Je prierai respectueusement les membres du comité du dit journal de vouloir bien faire passer ce pauvre dément devant un spécialiste, **car, s'il continue, j'ai bien peur un jour de lire dans la rubrique des objets perdus qu'on l'a retrouvé à Charenton.** Et comme soucieux de la vérité et pour éclairer la lanterne de tous les ouvriers coiffeurs, je me permets de joindre à ma note, celle déjà parue dans le journal « La France du Sud-Ouest », en date du 7 mai 1930 — et je laisse les coiffeurs seuls maitres de nous juger, et ils reconnaîtront quels sont ceux qui sont dignes d'avoir la confiance :

« LA VIE SOCIALE. — BELLE MANIFESTATION DES COIFFEURS. — Afin de fêter les derniers avantages obtenus en matière de relèvement de leurs salaires, les ouvriers coiffeurs du syndicat confédéré s'étaient réunis, dimanche 4 mai, dans un banquet corporatif, au « restaurant du Conseil de guerre », rue de Pessac.

» La présidence de ces agapes fraternelles était dévolue au camarade Bardy, au titre de plus ancien militant du syndicat professionnel. A côté de lui, à la table d'honneur se trouvaient les camarades Dassé, de l'Union des Syndicats confédérés, Laurent, secrétaire général du Syndicat des coiffeurs, conseiller municipal, adjoint au maire du Bouscat, Mlle Laurent, Mme Peuchaud, Roger, et Eugène Peuchaud, Cabannes, Gendre, Capdevielle et d'autres militants de l'organisation.

» Pendant toute la durée du repas, les convives manifestèrent leur franche gaîté. A l'heure des toasts, Dassé et Laurent prononcèrent une courte allocution. Le camarade Maurice Bardy fit revivre le passé glorieux du syndicat des ouvriers coiffeurs et rendit hommage aux anciens militants qui, aux heures difficiles, ont lutté courageusement pour obtenir des améliorations au triste sort des membres de la corporation.

» Bardy établit la différence de situation entre jadis et aujourd'hui. Il fit remarquer que les revendications acquises sont l'œuvre du syndicat confédéré (sic).

» **L'orateur fait cependant observer que les ouvriers coiffeurs n'ont pas obtenu une augmentation des salaires égale à l'augmentation des tarifs patronaux. Il engage les camarades à poursuivre le redressement de cette situation anormale.** »

» La fête prit fin par de joyeuses chansons. »

Que va dire Pagès? Que va dire Leroy? Que va dire Tixier? Que va dire Guimard? devant les faits que j'apporte, crieront-ils toujours que c'est de la calomnie que je déverse sur leur secrétaire, je ne pense pas, puisque j'ai découpé cette note dans leur propre journal. Mais je leur demande qu'ils veuillent bien demander au secrétaire « Laurent » à quelle date il a fourni des comptes au sujet de sa gestion administrative de son syndicat, et combien reste-t-il encore en caisse à la coopérative du Sud-Ouest et où est passée la somme qu'il touche pour les cours professionnels; car tout de même les ouvriers coiffeurs confédérés voudraient en connaître la vérité.

Allons un bon mouvement, S. V. P.

Pour le syndicat des coiffeurs autonomes, le secrétaire par intérim : M. J. FERMIS.

***

SYNDICAT AUTONOME
des
MORUTIERS DU PORT DE BORDEAUX

Siège social : 42, rue de Lalande
BORDEAUX

POUR LA VERITE !...

Dans « La Voix Libertaire », n° 85, le camarade **Olivier de Dunkerque,** proteste énergiquement contre les propos rapportés fidèlement par « Fermis », dans son article paru dans le même organe, en date du 30 août 1930, n° 79, et intitulé : « Une manœuvre ».

J'affirme que ces déclarations nous furent confirmées par un délégué de retour de Paris et qui assista à la dite réunion qui eut lieu dans les environs de la gare de l'Est, au mois d'août.

En conséquence, **on ne peut taxer notre camarade Fermis d'avoir travesti les déclarations faites à cette réunion, et j'affirme que j'étais témoin lors de ces déclarations.**

Si notre bonne foi a été surprise, le camarade Olivier voudra bien en rechercher **son accusateur,** car fidèle à notre principe, nous nous refusons de le signaler à son attention, car je crois qu'il sera assez grand garçon pour faire une déclaration lui-même, attendu qu'il est en jeu, et cela permettra au camarade Olivier, avant de poser certaines questions et d'attaquer Fermis, de tremper plusieurs fois sa plume dans son encrier.

Pour le syndicat des dockers autonomes de Bordeaux et par ordre :

Le Secrétaire : H. LAVEAU.

***

FEDERATION NATIONALE UNITAIRE
des Transports et Manutentions

Camarade E. Vignaud, Secrétaire fédéral, 59, boulevard de la Fraternité (Loire-Inf.), Nantes-Chantenay).

« Camarade Secrétaire,

» La situation actuelle des ouvriers des ports nous incite à vous proposer une entrevue pour laquelle nous avons désigné un secrétaire de fédération et deux membres de notre commission exécutive.

» Nous avertissons également de nos intentions les représentants des syndicats des dockers autonomes, pour que nous puissions ensemble rechercher les moyens pratiques à employer pour y pallier, car nous estimons que les salaires, dans tous les ports, sont devenus insuffisants.

» Considérant que si cette proposition de front unique était acceptée, les dockers se rendraient compte de leurs forces, quand ils sont bien unis.

» Que cette méthode serait de nature à dessiler les yeux de tous les travailleurs qui finiront, nous l'espérons, par exiger des dirigeants de toutes tendances et à tous les échelons, l'unité indispensable pour rendre la force au mouvement ouvrier.

» Les camarades désignés sont : Victor ENGLER, Fernand OLIVIER, et Gabriel FARGUE.

» Dans l'espoir d'un réponse prompte et favorable, veuillez agréer, camarade, l'assurance de nos sentiments fraternels et syndicalistes.

» Pour la Fédération,
» Les secrétaires : BOUR et ENGLER.

Avais-je menti, en signalant ces faits dans notre vaillant organe, je ne le pense pas, puisque ce document me fut remis quelques jours après la réunion qui eut lieu près la gare de l'Est, dans le courant du mois d'août.

Et pour faire entrevoir au camarade Olivier de Dunkerque que les renseignements qui me furent fournis n'étaient pas erronés, comme il a l'air de le dire, et que, d'autre part, me posant des questions à ce sujet et me disant que j'aurais dû lui écrire, qu'il me permette de lui dire que je ne connais pas plus Wymiens qu'Olivier. Mais ce que j'ai écrit dans le n° 79 d'août 1930 a toute sa valeur, et pour ne pas engager une nouvelle polémique, je prie Olivier de lire le document que je soumets à l'appréciation de nos lecteurs qui jugeront eux-mêmes.

Pour le syndicat des dockers et par ordre : L'union locale des syndicats autonomes,

FERMIS.

***

Fédération Nationale des Ports et Docks
confédérés de France et d'Algérie

SYNDICAT DES OUVRIERS DOCKERS
Arrimeurs, Manœuvres, Entrepôts
Bois du Nord, Morutiers, Transporteurs
Camionneurs et Similaires
DU PORT DE BORDEAUX

Siège social :
42, rue de Lalande - BORDEAUX - Tél. 84351

Bordeaux, le 13 octobre 1930.

Camarade Fermis,

J'ai pris connaissance du mot que tu m'as laissé, ainsi que la coupure de « La Voix Libertaire » ayant trait à une réponse du camarade Olivier de Dunkerque, au bureau. La personne qui t'a renseigné à ce sujet, t'a donné un renseignement erroné ; car lorsque j'ai rencontré Olivier, il n'y avait aucun camarade marseillais avec lui.

Maintenant, il est exact, comme je l'ai dit à mon C. E., qu'**Olivier m'a répondu, lorsque je lui ai parlé de l'article de Wymiens du n**s 10 **de la « Bataille des Marins », qui lui avait dit : « A l'avenir, si tu fais quelque chose fais-le à ton nom, mais n'engage pas l'organisation syndicale.** »

J'ai été très étonné, en lisant le n° 11, du même organe, un article signé d'Olivier, de Wymiens et de Susini; dès ce moment-là, je ne comprenais plus rien, **car lors de la conversation,** Olivier ne semblait pas être d'accord avec Wymiens à ce sujet.

Je regrette que mes paroles dites au C. E. soient allées si loin, je n'ai aucun **but jésuitique;** mais **je vois que la question d'unité n'est pas ce que je pensais,** et qu'il y a des appétits et des envies de places qui se font jour.

Reçois, camarade Fermis, une cordiale poignée de mains.

Signé : LORRIOT,
des dockers confédérés.

LA CIOTAT

Un fait à signaler. — Dans notre précédent article, au sujet de l'entrevue entre les représentants ouvriers, d'une part, et les représentants du capital, d'autre part, nous disions : « Pourquoi, suaves délégués ! n'avez-vous pas profité de l'occasion pour jeter dans la balance la demande d'augmentation de salaire que vous êtes allés demander à vôtre grand maître Bouisson ? » Aujourd'hui, nous ajoutons : Par l'application de la loi des A. S. « obligatoires » (où trouvons-nous la liberté là-dedans ?) la vie, qui avait déjà passablement augmenté avant l'application de la dite loi, deviendra impossible du fait de la retenue « obligatoire » sur vos salaires, parce que notre pouvoir d'achat sera diminué d'autant plus. La perspective n'est pas riante à l'approche de l'hiver, époque où il faut se chauffer, se vêtir, se chausser etc...

Nous disions aussi que le patron avait intérêt à conserver la caisse de secours et à s'accaparer de la caisse primaire des A. S. et nous avions raison : La loi accorde, au patron, 50 p. 100 pour frais divers et probablement les autres 50 p. 100 seront payés par la Caisse autonome, dans laquelle le patron puisera pour les accidentés, pour les visites d'embauche, pour les produits pharmaceutiques, etc... Nous ajoutons que, non seulement, ni le patron, ni l'Etat ne verseront un sou dans la caisse des A. S. — les adhérents en faisant tous les frais — mais qu'ils en retireront tous les bénéfices. Et malgré que nous ne soyons ni sorcier, ni parfait, nous ne devons guère nous tromper.

Ecoutez ! Etant environ 1.500 membres adhérents aux lois sociales, à 2 francs par jour et par membre, cela fait 3.000 francs; par semaine 18.000 et par an 936.000. Comme c'est le patron qui va gérer la caisse primaire et que l'Etat ne centralisera les fonds qu'à la fin de l'année dans une caisse régionale, il est tout naturel que le patron fera fructifier cet argent à son bénéfice et que, par conséquent, la cotisation payée par lui diminuera d'autant plus que cet argent lui rapportera davantage.

Etes-vous persuadés maintenant — oh! puérils croyants en des maîtres — que le patron versera un centime dans cette caisse? Non! car vous n'êtes pas bornés au point de croire que le patron est un philanthrophe qui travaille au bonheur de la classe ouvrière!

Les avantages de la loi? Ils sont bien maigres, pour ne pas dire nuls. Il faudra tout d'abord faire l'avance de l'argent au médecin, au pharmacien et remplir un tas de formalités avant et après la visite. Savoir que l'on va être malade, et qu'il ne faut pas être malade gravement, car les produits de laboratoire (dits spécialités) ne seront pas remboursés. Vous voyez si les avantages sont maigres? C'est pour cela que nous disons que cette loi est la plus grande escroquerie nationale et... obligatoire! Les gouvernants, qui sont malins, ont voté cette loi pour ne pas voter des impôts nouveaux ce qui aurait fait crier. Comme camouflet, c'est réussi! Les A. S. et la farce est jouée.

Mais alors, allez-vous dire, il restera un argent considérable dans la caisse des A. S.? (Tout comme dans celle des inscrits maritimes.) Ne vous alarmez pas, camarades, quand bien même il ne resterait pas un sou, les gouvernants ont tout prévu. La loi est formelle : « A partir du 1er avril 1934, les cotisations ci-dessus seront majorées de 1/8e et, à partir du 1er avril 1940, d'un quart. » Une preuve de plus que le gouvernement ne versera rien, mais qu'il prendra tout et cela, pour faire des obus, des canons, des avions, des cuirassés, des tanks et surtout des gaz pour la guerre qui arrive à grands pas. Mais, et l'assistance aux femmes en couche? J'allais oublier! Cette assistance sera probablement une course à l'enfantement. N'hésitez pas, femmes de prolétaires, à avoir des enfants, vous serez secourues!!! Et, par ce moyen, nous aurons d'un côté, les attirails de guerre confectionnés avec notre argent et, de l'autre, les enfants des prolétaires qui en feront les frais. Voilà les assurances sociales!

Et lorsque nous reprochons à la masse d'avoir accepté, sans s'en rendre compte, cet état de chose, n'avons-nous pas raison? Lorsque nous disons aux délégués du syndicat, l'élite de la classe ouvrière, vous aussi, vous avez tout accepté sans discuter et sans en faire part à vos camarades, peut-être par ordre, n'avons-nous pas raison? N'avons-nous pas le droit de crier casse-cou ? N'est-il pas de notre devoir de vous faire voir le danger? N'est-il pas de notre devoir de vous mettre sur le bon chemin? Oui! car, que vous le vouliez ou non, seuls les anarchistes sont contre les exploiteurs avec les exploités! Contre les forts avec les faibles! Avec les miséreux contre les riches! Avec les oppressés contre les oppresseurs! Avec tous les révoltés contre les mouchards!

MEÏ,

REIMS.

Dépôts de nos journaux et publications : Librairie Chirat, 5, rue Henry-IV; Librairie Fécherolle, 150, rue Gambetta.

LE HAVRE. — Le groupe se réunit les 1er et 3e mercredi de chaque mois, Cercle Franklin, à 20 h. 30, demander la salle au concierge. Bibliothèque, causerie. Invitation cordiale à tous.

Le Gérant : LANGLOIS.

Fédération Libertaire MARQUE SYNDICALE

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.

Imprimerie RIVET, 1, rue Vigne-de-Fer